



<http://www.amuf.fr>



**Samu de France**  
<http://www.samu-de-france.fr>



**SFMU**  
<http://www.sfmou.org>

## **Communiqué de presse sur la situation dans le Haut-Rhin**

L'Association des Médecins Urgentistes de France, Samu de France et la Société Française de Médecine d'Urgence s'étonnent d'entendre régulièrement citer en exemple l'organisation des soins dans le département du Haut-Rhin. Ceci alors que dans ce département, une partie de la population, autour de la ville de Saint-Louis, a été exclue du cadre général de l'organisation de l'aide médicale urgente.

Sur ce secteur, en effet, au lieu d'un Smur doté, comme le veut la réglementation (décrets du 22 mai 2006), d'une équipe d'intervention pré-hospitalière placée sous la conduite d'un médecin urgentiste, la population n'a, en premier recours, accès qu'à une équipe paramédicale.

Rien ne permet de justifier une telle organisation qui porte en elle le risque de pratiques inefficaces et condamnables (exercice illégal de la médecine par des infirmières).

Il en découle, en toute hypothèse, une perte de chance inacceptable pour les patients.

L'Association des Médecins Urgentistes de France, Samu de France et la Société Française de Médecine d'Urgence demandent que les deux mesures suivantes soient prises sans délai par le Ministère de la Santé :

- la mise aux normes de l'organisation de l'aide médicale urgente dans ce département,
- la correction du Sros Alsace qui promeut, en dépit de la réglementation, une telle organisation comme une "alternative au Smur médicalisé".

**Patrick PELLOUX**  
Président de l'AMUF

**Marc GIROUD**  
Président de Samu de France

**Patrick GOLDSTEIN**  
Président de la SFMU

[http://www.samu-de-france.fr/fr/ressources\\_pro/informations/information\\_ca/front/afficher/?id\\_actu=438](http://www.samu-de-france.fr/fr/ressources_pro/informations/information_ca/front/afficher/?id_actu=438)